



UNE VOIRIE POUR TOUS
Rues et espaces publics à vivre



Cerema



LES EXPÉRIMENTATIONS ET INNOVATIONS

POUR UN MEILLEUR PARTAGE
DE LA VOIRIE

4

DÉC
2018

TOULOUSE
CVRH

Photographie : Cerema Sud-Ouest - MARS 7 2018

Loi d'Orientation des Mobilités

PROMOUVOIR L'INNOVATION

- Accompagnement des collectivités pour développer des solutions de mobilités innovantes et plus propres :
 - financement des projets par la DSIL (500 millions d'€ de dotation de soutien à l'investissement local dédiés aux mobilités)
 - facilitation des expérimentations
 - facilitation de l'achat public innovant grâce à la démarche French Mobility (géré par l'ADEME)

Loi d'Orientation des Mobilités

DIFFUSER DES CONCEPTS INNOVANTS AYANT DÉJÀ FAIT LEURS PREUVES À L'ÉTRANGER

- Développement des péages urbains
- Facilitation pour la mise en place de péage inversé (incitation financière incitant à ne plus rouler pendant les heures de pointe)
- Mise en place des Zones à Faibles Émissions (avec les vignettes Crit'Air)

Loi d'Orientation des Mobilités

DÉVELOPPER LE COVOITURAGE

- Possibilité de dédier des voies de circulation au covoiturage
- Contrôles automatisés accompagnant la démarche
- Possibilité pour les AOM d'organiser un service public de covoiturage, *ou* de soutenir financièrement les services de covoiturage privés
- Participation des employeurs aux frais de covoiturage (remboursement des frais de déplacements domicile-travail étendus au covoiturage)

Loi d'Orientation des Mobilités

DÉVELOPPER LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- Multiplication par 5 des ventes de véhicules électriques entre 2017 et 2022 (aujourd'hui 2 % des ventes) :
 - maintien du bonus-malus pour favoriser l'achat de véhicules moins émetteurs, et soutenir les ventes de voitures électriques (batterie et hydrogène)
 - déploiement de la prime à la conversion
 - déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électrique
 - facilitation de la recharge des véhicules électriques dans les entreprises (non fiscalisé)

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00 Accueil café

9h30 Ouverture de la journée, Cerema

9h45 **Stratégie Smartcity de Toulouse Métropole**

La stratégie Smartcity de Toulouse Métropole autour des différents modes de déplacement et retours d'expériences de plusieurs solutions innovantes : les véhicules autonomes, le free floating et l'autopartage.

Caroline LAPELERIE, Toulouse Métropole

Jean-Louis PIQUEPE, Commune de Pibrac

Arnaud TURLAN, Toulouse Métropole

Alexia DALBIN, Toulouse Métropole

11h00 **Expérimentation d'un nouveau capteur pour sécuriser les traversées piétonnes**

Les passages piétons dans les carrefours à feux avec réglage du temps de traversée en fonction du nombre de piétons.

Retour sur l'expérimentation de la ville de Metz.

Nicolas SPEISSER, Cerema

11h45 **Information à propos de l'expérimentation des passages piétons 3D**

Une expérimentation est en cours concernant la mise en place des passages piétons 3D. Rappel des démarches à effectuer avant la mise en place de ces nouveaux dispositifs.

Retour d'expérience de Toulouse Métropole

Gérard CHABAUD, Toulouse Métropole

Pierre OUALLET, Cerema

12h05 Déjeuner sur place

- 13h30** | **Plan-Book-Ticket**
Intégrer l'information-voyageurs multimodale et les solutions de smart-ticketing dans une seule et même application mobile.
Thibaut FRANCOIS, Société Kisio Digital
- 14h00** | **Innovation pour faciliter les déplacements des personnes atteintes d'un handicap**
Création d'un modèle de données pour décrire l'accessibilité dans les Systèmes d'Informations Géographiques permettant le développement d'applications d'aide à la mobilité tout au long de la chaîne du déplacement.
Sébastien FROMENT, Cerema
- 14h45** | **Fermeture d'un pont à la circulation automobile : un report modal encourageant**
En 2017, Bordeaux Métropole a décidé d'expérimenter l'interdiction de traverser le Pont de Pierre de Bordeaux aux automobilistes pour la réserver aux transports en commun, aux vélos et aux piétons.
Retour sur cette expérience réussie.
Pierre SAMBLAT, Bordeaux Métropole
- 15h30** | **Expérimentation d'une voie de covoiturage**
Exemple de Bordeaux Métropole qui a expérimenté une voie de covoiturage sur la commune de Mérignac.
Pierre SAMBLAT, Bordeaux Métropole
Claude CHANET, Cerema
- 16h15** | **Bilan et clôture de la journée**

16h30 | **Fin de la journée**